

Check-list pour la vérification des cotisations CMU/CNTFS (Concerne les quatre dernières années)

DOCUMENTS

- Identifiants permettant l'accès à l'ESPACE PERSONNEL sur www.impots.gouv.fr :
N° fiscal : _____
Mot de passe : _____
- Codes d'accès à la plateforme en ligne de la CNTFS
N° de sécurité sociale : _____
Mot de passe : _____
- Appels cotisations des quatre dernières années (**recto-verso**)

Procédure

1. Préparation des documents nécessaires selon la check-list ci-dessus.
2. Prise de rendez-vous par téléphone pour un entretien de maximum 30 min dans nos locaux avec un fiscaliste. (Les horaires s'étendent de 9h à 12h et de 14h à 18h.)

Honoraires

Analyse à payer sur place le jour du rendez-vous

Célibataire

CHF 100.-



+ CHF 20.-

par bien immobilier loué

Marié(e)

CHF 120.-



+ CHF 20.-

par bien immobilier loué

+ CHF80.-/année pour la correction des déclarations de revenus fiscaux et URSSAF

N.B. Les paiements au comptant bénéficient d'une remise de CHF 10.- sur la somme totale

N.B. : Chaque conseiller se réserve le droit de modifier en tout temps le montant des honoraires selon le temps consacré aux prestations.

**tous nos prix sont affichés en hors taxes*